



SNEP Wallis-et-Futuna  
BP 558 Mata 'Utu  
98 600 Wallis  
Courriel à Wallis : <gaillard@mail.wf>  
Courriel à Futuna : <dmcaddet@gmail.com>

SNES Wallis-et-Futuna  
BP 605 Mata 'Utu  
98 600 Wallis  
Courriel : <contact@snes-fsu-wf.fr>  
Site : <http://www.snes-fsu-wf.fr>

28 juin 2012

### Commission de l'enseignement de l'Assemblée territoriale

Pour la première fois, tous les acteurs de l'enseignement secondaire (*kalae kivalu*, président et élus de l'AT, vice-rectorat et proviseur, DEC, représentants des personnels et des parents) étaient réunis autour d'une table pour débattre de l'enseignement secondaire sur le territoire. Prévues initialement le mercredi 27 de 9h00 à midi, la réunion a dû être reconduite le lendemain après-midi (de 15 à 17h00) pour terminer l'ordre du jour.

Après les salutations protocolaires d'usage, le vice-recteur présente la situation de l'enseignement du secondaire sur le territoire (*cf.* compte-rendu du CTS) et l'IEN de l'enseignement technique présente la maquette de la carte des formations pour 2013, qui met fin aux structures dérogatoires (BEP MRH, COP) ou inadaptées au territoire et enferment les élèves dans des voies sans issue.

Les COP (classes d'observation et de projets) seront déplacées en collège. Ces élèves en grandes difficultés scolaires (une quinzaine sur chaque île), en âge d'être collégiens, seront intégrés au collège par des activités artistiques, sportives avec les autres élèves, un instituteur intervenant sur les difficultés en français et mathématiques. Cette « SEGPA qui ne dit pas son nom » s'installera peu à peu, au rythme des formations des enseignants spécialisés pour devenir une réelle SEGPA quand cette structure répondra aux critères. Les 4<sup>es</sup> tremplins, qui sont inefficaces, sont intégrées aux classes générales des collèges.

**Au collège de Sisia :** ouverture du CAP Assistant technique en milieu familial et collectif et fermeture du CAP APR.

**Au collège de Fiua :** CAP Maintenance des matériels parc et jardin et CAP Maintenance des bâtiments de collectivité regroupés pour l'enseignement général.

**Au collège de Lano :** accueil des élèves du CFPA, ouverture du CAP Maintenance des bâtiments de collectivité (qui se substitue au CAP Maçon et au CAP Menuisier) et du CAP Métiers de la mode regroupés pour l'enseignement général.

Dans tous ces cas, l'objectif est, d'une part, de créer des CAP polyvalents plutôt que des CAP spécialisés qui attirent peu les élèves ; d'autre part, de regrouper les élèves de CAP dans des classes mixtes pour les enseignements généraux.

Un représentant de parents d'élèves, mais aussi enseignant concerné par la mesure de carte scolaire qu'imposent ces changements, demande s'il ne s'agit pas d'un règlement de compte personnel. Le vice-recteur refuse que le débat porte sur ce sujet mais précise toutefois que ces fermetures sont prévues depuis plusieurs années et qu'il faut tirer les conclusions de classes de CAP qui n'ont que cinq élèves. Par ailleurs, la veille, après les salutations protocolaires d'usage, le vice-recteur avait aussitôt abordé, sans beaucoup prendre de précautions oratoires, ce différend en demandant à l'assemblée (et sans doute particulièrement au président de l'AT qui venait de lui donner la parole) si on avait « donné la chance de se faire pardonner » au cadre mis en cause car « tout le monde peut faire des erreurs dans son travail ».

**Au LP,** un seul changement important, mais qui a généré de longues discussions (la dernière heure de la réunion de mercredi et encore trois quarts d'heure le lendemain) et concerne la transformation du BEP MHR en CAP. Les élus, les représentants des parents et le représentant de Pluriel sont farouchement opposés à ces CAP (cuisine et restaurant), qu'ils considèrent comme des régressions, et défendent vigoureusement la création de

bacs correspondants en rappelant (lecture des comptes-rendus à l'appui) leur position dans les précédentes réunions. Le vice-recteur affronte l'assemblée en arguant que le tissu hôtelier ne permet pas du tout l'ouverture d'un bac et qu'on ne peut envisager les 23 semaines réglementaires de stage à l'extérieur (Nouméa ou Fidji). Il affirme toutefois que le vice-recteur de Nouvelle-Calédonie est prêt à réserver des places dans le lycée hôtelier et dans les internats pour les quelques élèves du territoire qui souhaitent et peuvent suivre ce bac professionnel.

Un représentant des parents d'élèves lance le débat sur la continuité de l'enseignement du wallisien et du futunien au lycée. Toute l'assemblée est d'accord pour promouvoir ces langues mais chacun se renvoie la balle. Le directeur de la DEC affirme que la promotion des langues vernaculaires n'est possible qu'avec un fort investissement des élus (ce qui est largement prouvé dans tous les territoires), le vice-recteur indique qu'il s'agit d'une décision du CA du lycée (ce qui est aussi vrai mais la DGH doit aussi permettre cet enseignement) et rappelle que l'Éducation nationale est « à l'aise dans ses baskets » sur l'enseignement des langues régionales et qu'il y est tout à fait favorable. D'une part, la reconnaissance des langues régionales est un combat continu des personnes concernées (voir la manifestation du 31 janvier en France, pays qui refuse toujours de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires) et le peu qui existe dans ce domaine a plutôt été obtenu contre le gré de l'Éducation nationale. D'autre part, le vice-recteur avait tenu des propos tout à fait opposés lors du CTS du 3 mai. On ne peut que se féliciter de cette évolution, espérons qu'elle soit sincère et permette au wallisien et futunien de retrouver, dans les meilleurs délais, leur place d'option facultative au lycée. Ce sujet important fera l'objet d'une réunion ultérieure.

Le proviseur intervient rapidement en fin de séance (quinze minutes) pour présenter les filières du lycée, les voyages pédagogiques à Limoges et le projet intitulé « Cordées de la réussite », qui instaure un tutorat entre des lycéens de première scientifique et des élèves en deuxième année d'école d'ingénieur.